



IC NOTICE N°048/2020/PNUD-BFA

Recrutement de deux consultants Principal et Associé pour l'évaluation externe de la Composante 2 du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL), mise en œuvre par le PNUD Burkina.

Date : 30 Septembre 2020

Pays : Burkina Faso

Nom du Projet : PADEL

Durée de réalisation : Cinq (05) semaines dont deux (02) semaines à Ouagadougou et sur le terrain

Lieu d'affectation : Ouagadougou

Votre soumission devra être déposée à l'adresse suivante :

Par email : offres.burkina@undp.org

Au plus tard : 07 Octobre 2020 à 16 heures

Les propositions, adressées à l'Operations Manager, doivent être envoyées à l'adresse e-mail ci-dessus indiquée, avec la mention « IC NOTICE N°048-2020/PNUD-BFA Recrutement de deux consultants Principal et Associé pour l'évaluation externe de la Composante 2 du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL), mise en œuvre par le PNUD Burkina.

Les termes de références sont disponibles sur le site du PNUD Burkina à l'adresse :

http://www.bf.undp.org/content/burkina_faso/fr/home/operations/procurement.html

La proposition technique devra comprendre : **Une brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée, une note de compréhension des TDRs, un curriculum vitae incluant au moins deux (02) références avec les adresses Emails.**

La proposition financière devra être élaboré suivant le format fourni en annexe.

Les demandes de clarifications devront être transmises uniquement par écrit à l'adresse suivante : procurement.burkina@undp.org

Contexte et Justification

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté au niveau local, le Gouvernement du Burkina Faso a formulé avec l'appui du PNUD, le Programme d'Appui au Développement des Economies Locales (PADEL) couvrant la période 2017-2020 et les treize régions du pays. Le PADEL qui vise à bâtir des économies locales dynamiques, prospères et inclusives au Burkina Faso s'est positionné comme un instrument majeur de l'opérationnalisation du Plan national de développement économique et social (PNDES). Il s'articule autour de quatre (4) composantes : la composante 1 : Développement des filières porteuses et transformation des unités de production informelles ; la composante 2 Développement des services énergétiques modernes et d'infrastructures socio-économiques de base ; la composante 3 : Protection sociale et inclusion des ménages vulnérables dans le circuit économique ; et la composante 4 : promotion de l'inclusion financière et sociale des populations.



Objectif de l'étude :

L'évaluation de la Composante 2 du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) est destinée à dresser un bilan des résultats de la mise en œuvre du Programme, tout en appréciant les progrès réalisés dans l'atteinte de ces effets

Livrables :

Les principaux livrables attendus sont :

- Un rapport initial détaillant la méthodologie de l'évaluation incluant la collecte de données et autres outils et méthodes qui seront utilisés dans le cadre de l'évaluation. Il comportera le chronogramme détaillé.
- Un rapport provisoire de l'évaluation couvrant tous les aspects clés mentionnés dans la section objectifs spécifiques ainsi que des recommandations (progrès accomplis, difficultés, leçons apprises, recommandations). Le rapport sera illustré par des photos et des références à des contenus internet. Les données seront, dans la mesure du possible, désagrégées en Hommes/Femmes ;
- Un rapport final découlant du rapport provisoire, intégrant les commentaires de toutes les parties prenantes avec un résumé synthétique et une présentation des principales conclusions et recommandations de la revue.
- Une présentation PowerPoint en français résumant les principaux constats et recommandations issus du rapport d'évaluation pour la réunion ou l'atelier de restitution des résultats de la mission.

Qualification et expériences requises :

Le/la consultant (e) principal (e) devra être titulaire d'un diplôme de troisième cycle ou équivalent en économie, en gestion des projets, en suivi-évaluation et avoir au moins 05 ans d'expérience en matière de gestion de projets de développement et notamment d'évaluation de programmes et projets.

Le/la consultant(e) principal(e) devra :

- Avoir une solide expertise liée à l'un des effets, notamment sur les questions liées aux défis de la pauvreté, des inégalités, de la gouvernance et du développement économique locale. En outre, il/elle devra être très au fait du processus de programmation du PNUD et du SNU en Afrique Subsaharienne, et avoir une bonne connaissance de la région ou du Burkina Faso.
- Être titulaire d'un diplôme de troisième cycle au minimum (Master, DEA, DESS ou équivalent) en économie, en gestion des projets, en sociologie ou tout autre domaine équivalent ;
- Justifier d'une expérience confirmée de 10 ans au moins en gestion des projets ou programmes, notamment en évaluation des politiques, programmes et projets de développement ;
- Justifier d'une solide expertise liée à l'un des effets, notamment sur les questions liées aux défis de la pauvreté, des inégalités, de la gouvernance et du développement économique locale ;
- Avoir une expérience de missions similaires au Burkina Faso ou en Afrique subsaharienne ;
- Justifier d'une bonne expérience en évaluation participative ;
- Avoir une bonne connaissance des programmes de développement local ;
- Avoir une bonne connaissance des outils programmatiques du SNU en général et du PNUD en particulier,
- Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.

Le/ La consultant (e) Associé (e) devra :

- Être titulaire d'un diplôme de troisième cycle au minimum (Master, DEA, DESS ou équivalent) en économie, en gestion des projets, en sociologie ou tout autre domaine équivalent ;

- Justifier d'une expérience confirmée de 5 ans au moins en gestion des projets ou programmes, notamment en évaluation des politiques, programmes et projets de développement ;
- Avoir une bonne connaissance des programmes de développement local ;
- Justifier d'une bonne expérience en évaluation participative ;
- Avoir une très bonne connaissance des acteurs, des institutions et du contexte du Burkina Faso.
- Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.

Evaluation

L'évaluation des Propositions Techniques et Financières se déroule en deux étapes. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

a. Les propositions techniques

La sélection sera faite sur la base des critères notés sur 100.

b. Les propositions financières

La proposition financière est évaluée selon la formule suivante :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

Seuls les consultants ayant obtenu une note technique d'au moins 70 points/100, verront leurs offres financières ouvertes. Cette note technique sera pondérée à 70% et la note financière pondérée à 30%.

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire. Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour la consultation.

Durée du contrat

La durée totale de la consultation est de **Cinq (05) semaines dont deux (02) semaines à Ouagadougou et sur le terrain.**

NB : Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

Patrick Koussoube
Operations Manager a.i

Signature :

Date : 30/08/2020





Termes de Référence pour l'évaluation externe de la Composante 2 du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL), mise en œuvre par le PNUD Burkina

I. Contexte et Justification de l'évaluation

Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté au niveau local, le Gouvernement du Burkina Faso a formulé avec l'appui du PNUD, le Programme d'Appui au Développement des Economies Locales (PADEL) couvrant la période 2017-2020 et les treize régions du pays. Le PADEL qui vise à bâtir des économies locales dynamiques, prospères et inclusives au Burkina Faso s'est positionné comme un instrument majeur de l'opérationnalisation du Plan national de développement économique et social (PNDES). Il s'articule autour de quatre (4) composantes : la composante 1 : Développement des filières porteuses et transformation des unités de production informelles ; la composante 2 Développement des services énergétiques modernes et d'infrastructures socio-économiques de base ; la composante 3 : Protection sociale et inclusion des ménages vulnérables dans le circuit économique ; et la composante 4 : promotion de l'inclusion financière et sociale des populations.

La coordination nationale du PADEL est assurée par le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID), à travers la Direction Générale du Développement Territorial (DGDT).

Chacune des quatre composantes du PADEL est exécutée par une structure à travers une unité de gestion de la composante. Ainsi, l'exécution de la composante 2 a été confiée au PNUD qui a mis en place une unité de gestion de la composante 2 (UGC2). L'UGC 2 poursuivait deux résultats clé :

Résultat 1 : les populations et les collectivités disposent de services énergétiques modernes pour leurs ménages, les activités économiques et les services sociaux collectifs

Résultat 2 : les infrastructures économiques sont mises en place ou réhabilitées.

L'UGC 2 a exécuté le PADEL depuis 2017, principalement dans la région du Sahel, dans un contexte particulièrement marqué par des défis sécuritaires.

Conformément au plan de suivi et évaluation du programme qui a prévu une évaluation finale du Programme en fin de période de mise en œuvre, le PNUD entreprend de réaliser l'évaluation finale du PADEL au cours du dernier trimestre de 2020.

II. Portée de l'évaluation et ses principaux Objectifs

Objectif global de l'évaluation

L'évaluation de la Composante 2 du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) est destinée à dresser un bilan des résultats de la mise en œuvre du Programme, tout en appréciant les progrès réalisés dans l'atteinte de ces effets.

Objectifs Spécifiques de l'évaluation

Les objectifs spécifiques de la présente évaluation sont les suivants :

- Apprécier la pertinence de la composante 2 du PADEL exécuté par le PNUD, par rapport au contexte national et aux priorités nationales ;
- Apprécier l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre de la composante ;
- Apprécier la durabilité des résultats ;
- Tirer des leçons et proposer des recommandations.

De façon plus détaillée, la mission devra :

- Apprécier les progrès réalisés dans la mise à disposition des acteurs locaux, des infrastructures économiques de qualité ;
- Apprécier l'impact de l'utilisation des réalisations sur le revenu des bénéficiaires, les recettes des collectivités territoriales, et le développement local de façon général ;
- Apprécier de façon spécifique, l'impact sur les conditions de vie des femmes, et la manière dont les femmes et les groupes spécifiques ont été pris en compte dans la mise en œuvre du projet ;
- Apprécier la prise en compte des priorités émergentes survenues en cours du cycle et comment ces priorités ont influencé les résultats obtenus et leurs impacts sur les résultats initialement ;
- Evaluer le degré d'implication des partenaires (Gouvernement, PTFs, Société Civile, Secteur Privé, collectivités locales) dans la mise en œuvre du projet ;
- Faire une évaluation de la mobilisation des ressources et des efforts de partenariats développés par la composante 2 du PADEL dans un contexte particulier ;
- Evaluer l'impact sur les groupes cibles et les institutions, des activités du programme, en termes de développement des capacités et de durabilité des interventions ;
- Evaluer dans quelle mesure, les arrangements de gestion et le mécanisme de suivi et évaluation ont effectivement facilité l'atteinte ou non des résultats et leur durabilité ;
- Apprécier les mécanismes et stratégie de communication autour du programme (actions réalisées, difficultés et contraintes) ;
- Apprécier l'alignement des priorités, la pertinence et la cohérence des activités du programme par rapport aux effets du CPD retenus, et aux priorités nationales telles qu'énoncées dans le PNDES
- Apprécier la cohérence entre les mécanismes de coordination et de mise en œuvre du programme et les mécanismes nationaux existants dans le cadre de la mise en œuvre du projet : pertinence, forces et faiblesses ;
- Apprécier la durabilité des résultats en rapport avec les priorités nationales de développement ;
- Identifier les leçons apprises, capitaliser les bonnes pratiques et formuler des recommandations.

III. Questions de l'évaluation

L'évaluation devra répondre aux questions suivantes réparties suivant les cinq critères d'évaluation que sont : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact.



- 1) **Pertinence** : Dans quelle mesure le projet répond-t-il aux besoins des populations ? Les effets du PADEL sont-ils pertinents par rapport au cadre pays de développement du PNUD et aux priorités nationales de développement du pays ?
- 2) **Efficacité** : Quels sont les niveaux de réalisation des effets du PADEL à l'échéance de l'année 2020 ? Quels sont les défis majeurs pour la réalisation de chaque effet ? Dans quelle mesure les produits du PADEL ont-ils contribué à la réalisation des effets du CPD ? Quelles sont les incidences en termes de renforcement des capacités des acteurs nationaux ? Dans quelle mesure les stratégies de mobilisation des ressources, de communication, de suivi-évaluation ont-elles contribué au progrès vers les résultats ?
- 3) **Efficience et gestion du PADEL** : Les activités du PADEL en cours de mise en œuvre sont-elles gérées de manière efficiente ? Y'a-t-il des approches ou des processus qui doivent être modifiés ou qui ont besoin d'améliorations significatives ?
- 4) **Durabilité** : Quel est le niveau d'appropriation nationale des progrès réalisés et la durabilité des résultats obtenus ? Quel a été le niveau d'intégration des thématiques transversales (genre, droits humains, renforcement des capacités) dans le programme ? Dans quelle mesure le PADEL a-t-il contribué à la promotion de l'égalité du genre, à l'autonomisation des femmes ?
- 5) **Pistes de réflexions et axes stratégiques** : Quels sont les axes sur lesquels le PNUD devra se concentrer pour atteindre les résultats escomptés ?

IV. Résultats Attendus

Au terme de l'évaluation, les résultats suivants devront être obtenus :

- Les résultats majeurs réalisés ou en cours de réalisation, ainsi que les contraintes de mise en œuvre devront être clairement présentés ;
- Le niveau de mobilisation des ressources atteint ainsi que les efforts additionnels nécessaires pour un meilleur financement du PADEL devront être présentés
- Le degré d'implication des partenaires et les mécanismes de coordination devront être discutés et des propositions claires formulées ;
- Une déclinaison des ajustements nécessaires afin de permettre au PADEL de s'adapter à une approche intégrée sera présentée

VII. Livrables

Les principaux livrables attendus sont :

- Un rapport initial détaillant la méthodologie de l'évaluation incluant la collecte de données et autres outils et méthodes qui seront utilisés dans le cadre de l'évaluation. Il comportera le chronogramme détaillé.
- Un rapport provisoire de l'évaluation couvrant tous les aspects clés mentionnés dans la section objectifs spécifiques ainsi que des recommandations (progrès accomplis, difficultés, leçons apprises, recommandations). Le rapport sera illustré par des photos et des références à des contenus internet. Les données seront, dans la mesure du possible, désagrégées en Hommes/Femmes ;
- Un rapport final découlant du rapport provisoire, intégrant les commentaires de toutes les parties prenantes avec un résumé synthétique et une présentation des principales conclusions et recommandations de la revue.
- Une présentation PowerPoint en français résumant les principaux constats et recommandations issus du rapport d'évaluation pour la réunion ou l'atelier de restitution des résultats de la mission.



V. Méthodologie

L'évaluation finale du Programme d'appui au développement des économies locales (PADEL) sera conduite par une équipe pluridisciplinaire (de **consultants individuels**).

L'approche sera participative impliquant toutes les parties prenantes à savoir : les partenaires nationaux, le PNUD, et les partenaires au développement.

Différents outils seront utilisés pour collecter et analyser les informations pertinentes pour l'exercice. En particulier, elle sera basée sur :

- La revue et l'étude de la documentation clé (études, rapports de suivi-évaluation, ...),
- Les rapports annuels du PADEL, les PTBA, rapports financiers, document du projet
- Les rencontres et entretiens avec les acteurs concernés, les partenaires, les personnes ressources,
- Les questionnaires individuels ou de groupe,
- Les techniques participatives ou toute méthode de collecte de l'information pertinente,
- L'exploitation et l'analyse des informations collectées pour la production du rapport.

L'analyse des données couvrira toutes les activités soutenues par le programme. Sur la base de la méthodologie, un chronogramme et un plan de travail seront proposés par l'équipe au démarrage de l'évaluation.

VI. Gestion du Processus de l'évaluation

La mission d'évaluation sera conduite par une équipe pluridisciplinaire de consultants qui sera recrutée par le PNUD à cet effet.

Le processus de l'évaluation sera sous l'autorité de la Représentante Résidente Adjointe du PNUD, et sous la Direction d'une équipe conjointe mise en place pour la coordination et le suivi technique de la mission.

L'équipe de suivi-évaluation du PNUD aura un rôle de facilitateur pour une bonne implication des autres partenaires clés concernés et aussi la mise à disposition des informations du PADEL afin d'appuyer les travaux de l'évaluation. Elle fera également l'assurance qualité des résultats de la mission.

Les consultants vont rencontrer les acteurs selon une liste et un calendrier établi pour des échanges et accompagneront le bureau du PNUD dans l'assurance qualité des résultats de la mission d'évaluation. Une semaine après le démarrage de la mission, l'équipe de consultants présentera sa méthodologie lors d'une réunion de cadrage au PNUD. Un rapport provisoire sera soumis au PNUD suite auquel un atelier sera organisé pour valider le rapport final de l'évaluation.

VII. Ethique de l'évaluation

L'évaluation doit être conduite dans le respect et la protection des droits et du bien-être des populations et des communautés auxquelles elles appartiennent, conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies et autres conventions sur les droits de l'Homme.

VIII. Composition et profil de l'équipe d'évaluation

1. Composition

L'évaluation sera conduite par un(e) consultant(e) principal (e) et un(e) consultant(e) Associé(e) dont les qualifications sont décrites ci-dessous :

Le/la consultant (e) principal (e) sera le chef de mission et aura à ce titre à superviser l'équipe, à assurer la qualité des résultats de l'évaluation afin de délivrer dans le temps imparti tous les livrables attendus.

2. Profils des consultants(es)

Le/la consultant (e) principal (e) devra être titulaire d'un diplôme de troisième cycle ou équivalent en économie, en gestion des projets, en suivi-évaluation et avoir au moins 05 ans d'expérience en matière de gestion de projets de développement et notamment d'évaluation de programmes et projets.

Le/la consultant(e) principal(e) devra :



- Avoir une solide expertise liée à l'un des effets, notamment sur les questions liées aux défis de la pauvreté, des inégalités, de la gouvernance et du développement économique locale. En outre, il/elle devra être très au fait du processus de programmation du PNUD et du SNU en Afrique Subsaharienne, et avoir une bonne connaissance de la région ou du Burkina Faso.
- Etre titulaire d'un diplôme de troisième cycle au minimum (Master, DEA, DESS ou équivalent) en économiste, en gestion des projets, en sociologie ou tout autre domaine équivalent ;
- Justifier d'une expérience confirmée de 10 ans au moins en gestion des projets ou programmes, notamment en évaluation des politiques, programmes et projets de développement ;
- Justifier d'une solide expertise liée à l'un des effets, notamment sur les questions liées aux défis de la pauvreté, des inégalités, de la gouvernance et du développement économique locale ;
- Avoir une expérience de missions similaires au Burkina Faso ou en Afrique subsaharienne ;
- Justifier d'une bonne expérience en évaluation participative ;
- Avoir une bonne connaissance des programmes de développement local ;
- Avoir une bonne connaissance des outils programmatiques du SNU en général et du PNUD en particulier,
- Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.

Le/ La consultant (e) Associé (e) devra :

- Être titulaire d'un diplôme de troisième cycle au minimum (Master, DEA, DESS ou équivalent) en économiste, en gestion des projets, en sociologie ou tout autre domaine équivalent ;
- Justifier d'une expérience confirmée de 5 ans au moins en gestion des projets ou programmes, notamment en évaluation des politiques, programmes et projets de développement ;
- Avoir une bonne connaissance des programmes de développement local ;
- Justifier d'une bonne expérience en évaluation participative ;
- Avoir une très bonne connaissance des acteurs, des institutions et du contexte du Burkina Faso.
- Avoir une grande capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.

IX. Critères de Sélection des consultants

Les critères de sélection des consultant(e)s seront basés sur leur offre technique (70%) et offre financière (30%). L'offre technique qui aura un poids de 70% devra mettre en exergue l'expérience dans des exercices similaires et préciser l'approche méthodologique pour répondre aux objectifs assignés. Les consultant(e)s devront soumettre une offre globale comprenant leurs propositions, à savoir, une offre technique et financière.

X. Durée de l'évaluation

L'évaluation s'effectuera dans la période du 1^{er} octobre au 30 novembre 2020. La durée de la mission sera de cinq (05) semaines dont deux (02) semaines à Ouagadougou et sur le terrain pour le briefing, l'élaboration de la méthodologie, la collecte des données, l'élaboration du plan de l'évaluation, l'analyse préliminaire des données. L'équipe exposera sa méthodologie au PNUD au terme de la première semaine de la mission d'évaluation. Le Projet de Rapport de revue fera l'objet d'une restitution interne au PNUD au terme de la troisième semaine. Le rapport devra être conforme au canevas des rapports d'évaluation du PNUD. La rédaction du rapport prendra dix jours et la préparation de l'atelier de validation ainsi que la finalisation du rapport prendront trois jours ouvrables. Le calendrier indicatif pourra être affiné par la mission au regard des objectifs et du déroulement de la mission.

L'équipe en charge de l'évaluation pourra rencontrer toutes les parties et discuter des questions qu'elle jugera nécessaire pour une bonne conduite de la mission.

XI. Planning Indicatif du Processus

Actions	Date limite	Responsable
Formuler les projets de TDR		
Informers les partenaires et partager les TDRs		
Finaliser les TDRs		
Lancer le recrutement des consultants		
Préparer la documentation et valider calendrier de l'évaluation		
Finaliser et signer le contrat avec les consultants		
Conduire l'évaluation		
Tenir l'atelier de validation du rapport		
Finaliser le Rapport de l'évaluation		
Diffuser le rapport de l'évaluation		

XII. Modèle de rapport d'évaluation : plans indicatifs

- 1) Page de garde
- 2) Table des matières (inclure les encadrés, schémas, tableaux et annexes avec les références des pages)
- 3) Liste des acronymes et abréviations
- 4) Document de synthèse (une section indépendante de 3-4 pages y compris les principales conclusions et recommandations)
- 5) Introduction
- 6) Description de l'intervention
- 7) Étendue de l'évaluation et objectifs
- 8) Approche et méthodes d'évaluation
- 9) Analyse des données
- 10) Déductions et conclusions
 - Résultats et conclusions globaux (y compris des réponses aux questions principales d'évaluation)
 - Résultats et conclusions par effet spécifique y compris sur le genre
 - Conclusions globales
- 11) Recommandations (y compris les recommandations produites de répondre aux questions principales d'évaluation)
 - Recommandations par effet spécifique y compris sur le genre
 - Les axes stratégiques d'orientation
- 12) Enseignement tirés y compris sur le genre
- 13) Annexes du rapport
 - TDR pour l'évaluation
 - Documentation supplémentaire relative à la méthodologie, comme la matrice d'évaluation et les instruments de collecte des données (questionnaire, guides d'entretien, etc...) si besoin
 - Liste des personnes ou groupes interviewés ou consultés et des sites visités
 - Cadre des résultats du programme
 - Tableaux de résumé des déductions

